



DÉSHÉRBANT ULTRA-CONCENTRÉ

COURS-ALLÉES-TERRASSES

- ✓ **Système de dosage Juste Dose® exclusif**
- ✓ **Biocontrôle : utilise des mécanismes naturels**
- ✓ **Retour rapide des animaux**

PRÉSENTATION

Le désherbant ultra-concentré Cours-Allées-Terrasses PROTECT EXPERT utilise un mécanisme naturel pour éliminer les principales mauvaises herbes et mousses en agissant sur les parties aériennes des plantes ciblées. Il permet un retour rapide des animaux sur les surfaces traitées, dès que le produit a séché.



INFORMATIONS PRODUITS

Code	Conditionnement	EAN	PCB	Palettisation
PROCOURU400	Bidon Auto-Doseur 400mL – 177m ²	3664715059585	12	864
PROCOURU400P	Bidon Auto-Doseur 400mL+80mL offerts – 212m ²	3664715059615	12	480
PROCOURU800	Bidon Auto-Doseur 800mL – 355m ²	3664715059646	12	480

PÉRIODES D'EMPLOI

J F M A M J J A S O N D

Idéale

Possible

TABLEAU DES USAGES

Culture/lieu d'application	Usages	Dose d'emploi
JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures)	Désherbage des allées de parc, jardin et trottoir, cimetière, voies	22,5 mL dans 0,5 L d'eau pour 10 m ²
Jardin d'amateur	Désherbage des allées du parc, jardin et trottoir, voies et des abords non plantés	
Arbres et arbustes	Désherbage des plantations et des pépinières en pleine terre	
Cultures ornementales	Désherbage des zones cultivées et des intercultures	
Traitements généraux	Destruction mousses	18 mL dans 0,5 L d'eau pour 10 m ²

Zone non traitée aquatique (ZNT) : 5 mètres. 4 applications maximales par an autorisées sauf pour la destruction des mousses, 2 applications. Dans tous les cas, respectez un intervalle de 14 jours entre 2 traitements. Délai de rentrée : attendre le séchage complet de la zone traitée.



DÉSHÉRBANT ULTRA-CONCENTRÉ

COURS-ALLÉES-
TERRASSES

MODE D'EMPLOI

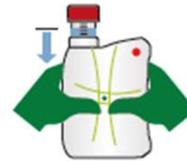
Remplir le pulvérisateur de la moitié de l'eau nécessaire au traitement voulu (voir tableau des usages). Agiter énergiquement la bouteille avant le dosage. Doser le produit bouchon fermé puis le verser juste après ouverture dans le pulvérisateur. Terminer le remplissage en eau. Fermer le pulvérisateur, agiter et mettre en pression.

Finis le gaspillage, les doutes et éclaboussures, adoptez le bon geste en 3 étapes :

1. RETOURNER ET DOSER



2. AJUSTER



3. VERSER



POUR UNE EFFICACITÉ OPTIMALE : Traiter dès l'apparition des mauvaises herbes : jeunes adventices en croissance, non lignifiées et peu développées (10 cm max). La bouillie doit être appliquée de façon à couvrir entièrement et uniformément les surfaces à traiter. Les adventices ou mousses doivent être bien imbibées. Traiter sur végétation sèche, sans risque de pluie dans les 2 heures suivant l'application. Plus la luminosité et la température seront élevées et plus l'effet de la préparation sur la cible sera rapide. Retraiter en cas de repousse des adventices.

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Nom homologué	BELOUKHA®GARDEN
N° AMM	2170243
Composition	Acide pélargonique 500 g/L (51,9 % m/m)
Classement	ATTENTION. SGH07. H319.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Avant l'application : Porter des gants et des chaussures de jardinage est recommandé pendant toutes les phases de manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas stocker à une température inférieure à 8°C.

Pendant l'application : Agiter de manière permanente. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit pendant la période de septembre à décembre. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière...). Éviter toute dérive de pulvérisation (projection) et de ruissellement vers les gazons, massifs, plantations situées en bordure de la zone traitée et que vous souhaitez préserver. Le produit étant non sélectif, il est recommandé d'utiliser un cache herbicide de protection dans les zones cultivées (afin que les parties vertes des plantes ne soient pas atteintes par la bouillie herbicide). Par précaution, avant utilisation sur des matériaux spécifiques (autres que de la terre), il est préférable de réaliser au préalable un test sur une petite surface non visible de la zone à traiter.

Après l'application : Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau, les fonds d'emballages non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur. Conserver le produit dans son emballage d'origine à l'abri de l'humidité. Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.

Visuels non contractuels. (1) Dangereux. Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

*Produit de biocontrôle au titre des articles L.253.5 à L.253.7 du code rural et de la pêche maritime.



SBM Info Conso
0 800 02 03 04 Service & appel gratuits

Pour suivre nos activités de formations abonnez-vous sur notre page LinkedIn



Retrouvez nos conseils sur :
seezon.co

seezon

